Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 23 Chaâbane 1444
15 Mars 2023

N° 32

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **585**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **585**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **585**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **588**
Homologation de résolutions **589**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **589**
Avis aux créanciers **590**
Convocations
Sociétés anonymes **590**
Autres sociétés **593**
Divers
Avis au public **594**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Notice d'information

Dénomination sociale : société communautaire régionale la perle de Regueb de l'agriculture

Type de la société : régionale

Adresse : Regueb

Capital social à souscrire : vingt mille dinars

Nombre de parts 400 parts de 50 dinars chacune

Objet : Production, commercialisation et valorisation des produits agricoles

Date du dépôt des statuts : 21/02/2023 tribunal de première instance de Sidi Bouzid

Banque de dépôt : BNA Sidi Bouzid

Répartition du bénéfice :

- 15% réserves légales

- 20 % alloués pour les activités sociales et culturelles et environnementales

- 35% au maximum pour les participants

- Le reste pour renforcer les activités de la société

Date de la souscription du 20/3/2023 au 20/4/2023.

Les fondateurs :

Sofien Ghanmi / Raouf Omri / Yacine Ghanmi

Les personnes souhaitant participer au capital de la société peuvent déposées leurs demandes auprès de l'un des fondateurs ou au lieu désigné par eux à cet effet, en remplissant une pièce de participation à la disposition des fondateurs, après examen du projet de statuts de la société.

2023X00335SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

KMG SERVICES

Société anonyme

Au capital de 132.800 dinars

Siège social : Immeuble les 2 Lacs Lac Constance - Les Berges du Lac 1053 Tunis

IU : 1364584Q

Il ressort du PV de l'assemblée générale ordinaire du 27/12/2022, enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau le 10/01/2023 Qn°324 En°23800147, il a été décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes «AUDITA» pour une durée de trois exercices couvrant les exercices 2021, 2022 et 2023.

Un exemplaire du procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises le 25/01/2023 sous le n°202328339.

2023400555SANB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE B G POUR PRODUCTION

SUARL au capital 90.000,000

Immeuble Omar 6ème étage Montplaisir - Tunis 1073

MF : 000/M/A/1239561G

N° CNSS : 00321314-50

1 - Suivant acte sous seing privé en date du 1 Novembre 2022 et enregistré à la recette des finances Montplaisir - Tunis, le 3 Novembre 2022, Quittance n°M109660, Enregistrement n°22806301, un exemplaire de ces actes a été déposé au centre national du registre des entreprises sous le numéro 20236318, le 6 Janvier 2023, l'associé unique a décidé à l'unanimité ce qui suit :

1ère Décision : Approbation de la cession de parts sociales.

2ème Décision : Changement de la dénomination sociale de la société de «la société ALMAYADEEN» à la société «BG POUR PRODUCTION».

3ème Décision : Mise à jour des statuts de la société et qui ont les caractéristiques suivantes :

Nom : Société BG POUR PRODUCTION

Objet : Production cinématographique

Adresse : Immeuble Omar 6ème étage Montplaisir - 1073 Tunis

Durée : 99 ans.

Capital : 90.000,000 dinars.

Gérance : Désignation de Madame Ghada Ben Jeddou Gérante de la société pour une période illimitée et avec tous les pouvoirs.

2023400554SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 22/02/2023, enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 6/3/2023 sous le n°23100950 quittance n°M24380, Mohamed Baklouti CIN n°04763088 et Hassen Baklouti CIN n°04768818 et Fekriya Bouzid CIN n°00437156 et Mehdi Baklouti CIN n°08307462 ont désisté à titre gratuit à Mme Rim Baklouti CIN n°08307463 la totalité du fonds de commerce du local commercial n°113 situé au RDC du complexe commercial le palmarium à l'angle de l'avenue Carthage et rue Yougoslavie Tunis évalué à 45 mille dinars et destiné aux commerces. Les oppositions seront adressées à l'adresse des

cédants à la rue Jamil Sidki n°6 Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette notice au JORT cette notice est parue aux journaux la Presse et Essahafa du 10/3/2023.

2023T00268FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 24 février 2023 enregistré à la recette des finances Menzel Jemil le 01/3/2023 quittance n°M010881 enregistrement n°23200372 M. Mohamed Shaiek demeurant à l'Av Habib Bourguiba Menzel Abderrahmen a vendu à Mr Bilel Zouaoui demeurant 20 rue el Khadhi Iyadh Menzel Abderrahmen la totalité du fonds de commerce destiné aux activités informatiques et commerce des livres, journaux, magazines et produits de papier en détaille exploité au local situé à l'Av de L'environnement Menzel Abderahmen.

les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son domicile élu au cabinet de Maître Hadj Salem Mohamed, sis au 25 rue 8 janvier 1938 Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au JORT.

Cet avis est publié aux journaux "Echourouk et le Quotidien" du 7/3/2023.

2023T00269FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 28 février 2023 enregistré à la recette de finance Tarek Ibn Zied le 3/3/2023 quittance n°M021788 enregistrement n°23201453 Mme Anouchka Zayed demeurant rue 02 Mars Bizerte a vendu à la société «Mrad Rent Car» demeurant à son siège social sis au 19 rue el Fekih Menzel Abderrahmen la totalité du fonds de commerce exploité au local situé à la rue Ahmed Etlili Bizerte.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteuse à son domicile élu au cabinet de Maître Hadj Salem Mohamed, sis au 25 rue 8 Janvier 1938 Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au JORT.

Cet Avis est publié aux journaux "Echourouk et le Quotidien" du 8/3/2023.

2023T00270FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à Beb Souika le 7/3/2023 quittance M017110 enregistrement 23200642 Abdessattar Elwafi vend à Khalil Barkaoui le fonds de commerce (café) inscrit sous le n°A117442003 constitué d'éléments incorporels sis à 9 Rue Elhammem Elhafsia. Cette vente a été publiée au journal Assahafa du 10/3/2023. Les oppositions doivent être faîtes au domicile de l'acheteur : 6 bis rue Ejbal Elhafsia dans un délai de 20 jours dés la publication de cette vente au JORT.

2023T00271FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Béja le 24/02/2023 sous le n 23201483 quittance M01297. Ilhem bint Chadhli bin Alala Ben Mabrouk CIN 02117044 sis à rue 01 juin 1955, a vendu à Bechir Ben Abas Ben Abidi Alabsi CIN 02277970, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits alimentaires sis à rue Assad Ibn Elfourate Béja avec tous ses éléments matériels et incorporels.

Les oppositions doivent être remises entre les mains de Maître Arfaoui Nahla avocate sise à l'avenue Farhat Hached Béja dans un délai de 20 jours de la date de publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk et le Quotidien» en date 3/3/2023.

2023T00272FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente enregistré à la recette des finances rue de la Gare le 3/3/2023 sous le n° 23201277 reçu n°M016404, la société PERSOVET son représentant légal monsieur Ezzeddine Zarrad, son seul identifiant 0001159D, a vendu à la société PREMA GROS son représentant légal monsieur Moez Trabelsi, son seul identifiant 1551291 Z, le fonds de commerce sis à 123 avenue de l'union du Maghreb Arabe, Sokra, km 09, Ariana.

Les oppositions seront reçues par monsieur Moez Trabelsi, sis à 47 rue Yakout Hamaoui, Sidi Fraj, 2036, Sokra, Ariana, dans les 20 jours après la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les journaux "Echourouk" et "Le Quotidien" le 9 Mars 2023.

2023T00273FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente du fonds de commerce signé le 24/02/2023 enregistré à la recette des finances Mégrine en date du 28/02/2023 reçu n°M019617, n° d'enregistrement 23201178, Mr Fayçel Bouzoumita a vendu à Mr Elhcine Tayachi et Mm Ilhem Chortani la totalité du fonds de commerce (Café 1ère Catégorie) sis au 19-20 Complexe Commercial 2 Av Paris 2333 Mégrine. Les oppositions seront reçues entre les mains de Me Besma Abbessi Avocate App A1 - l'étoile du Nord Centre Urbain Nord.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 9/3/2023.

2023T00274FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 7/3/2023 enregistré à la recette des finances de Maktar le 7/3/2023 sous le n° de quittance M005889 numéro d'enregistrement 23200370 Mrs Ibrahim ben Ezzeddine Ben Mohamed Ben Issa vend et cède pour son propre compte et pour le compte de son frère Ali Ben Ezzeddine ben Mohamed ben issa à Mr Hassen ben Ali ben Mohamed Belhafnaoui la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits alimentaires en gros et en détailles et des produits de propretés au local sis à rue Moktar Atiya Makthar avec ses éléments corporels et incorporels et pour un prix de quatorze mille dinars.

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours de la parution de l'annonce au JORT et elles seront reçues chez le vendeur à son domicile sis à cité Ksar ellouh 1 Makthar.

La vente a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk le 9/3/2023.

2023T00276FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 7/3/2023 enregistré à la recette des finances de Maktar le 7/3/2023 sous le n° de quittance n°M005892 numéro d'enregistrement 23200371 Mrs Ibrahim ben Ezzeddine ben Mohamed Ben Issa vend et cède pour son propre compte et pour le compte de son frère Ali ben Ezzeddine ben Mohamed Ben Issa à Mr Hassen ben Ali ben Mohamed Belhafnaoui la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de pâtisserie au local sis à rue Mokthar Atiya Makthar avec ses éléments corporels et incorporels et pour un prix de douze mille dinars (12.000.000).

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours de la parution de l'annonce au JORT et faite chez le vendeur à son domicile sis à cité Ksar ellouh 1 Makthar.

La vente a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk le 9/3/2023.

2023T00277FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente rédigé par Me Iram Khemakhem Avocate à la Cour de Cassation et légalisé de signature le 01/3/2023 et enregistré à la recette des finances de Mahres le 02/3/2023, quittance n°M011037, reçu n°23200259, Mr Mohamed Ben Zina, ayant pour identifiant unique : 1601185C et demeurant à Rue Hédi Chaker Mahres Sfax a vendu à Mr Slim El Bardaa ayant pour CIN : 05265914 demeurant à Rue Sidi Belahsan Mahres Sfax, le fonds de commerce comme en Cafétéria de première catégorie situé à Rue Hédi Chaker 3044, Mahres, Sfax, et appelé "Café Opera", avec tous ses éléments corporels et incorporels, d'un montant de Quatre-vingt-dix milles dinars (90000,000 D)

Toute opposition doit s'effectuer entre les mains de Maître Iram Khemakhem, Avocate près la cour de Cassation et ayant son étude au 97, Av. Hédi Chaker 3000 Sfax dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la publication de cette vente au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 5/3/2023.

2023X00336FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré le 01/03/2023 à la recette des finances Sakiet Eddair Sfax sous n°23200630, quittance n°M018502. Madame Houda Bent Abdellatif Malouli, CIN n°05337185, domiciliée à l'Avenue Habib Maazoun Sakiet Eddair Sfax, a vendu à Madame Jihen Trabelsi CIN n°08841593 et au Sieur Moez Abdelmoula CIN n°05239782 domiciliés à l'Avenue Thamer Sakiet Eddair Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité au commerce général sis à l'Avenue Habib Bourguiba Sakiet Eddair Sfax, la dite vente concerne tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce.

Les oppositions sont recevables au cabinet du Maître Bacem Ketata avocat à la cour de cassation avenue Habib Bourguiba Immeuble Intilaka II Bloc «C» Mezannine Sfax, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié dans le journal quotidien "Achourouk" en date du 4 Mars 2023.

2023X00337FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Sofien Hatem Fathallah, avocat près la cour d'appel et enregistré à la recette des finances d'El Mourouj le 7/3/2023 quittance n°M022783, enregistrement n°23201295 Mr Houcine Chammar a cédé à Mr Kamel Bou Ali la totalité du fonds de commerce situé au n°05 Résidence Aya Mourouj 05 exploité pour la vente de Fruits et Légumes.

Les oppositions doivent se faire dans les 20 jours qui suivent la parution de cette publication entre les mains de maître Sofiane Hatem Fathallah à son Cabinet situé au 23 avenue Farhat Hached Ariana.

Cet avis a été publié au journal le Temps du 9/3/2023.

2023400556FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 20/02/2023 enregistré le 20/02/2023 à la recette des finances El Menzah VI quittance n°25862 enregistrement 23201460 Mohamed Aziz Boubaker titulaire du passeport n°1338605 sise au 12 Riadh El Andalous 4ème étage Appt B16 résidence El Omrane Ariana a cédé à Khomsi Benmbarek titulaire de la CIN n°05316264 domicilié au 15 avenue Habib Bourguiba Ariana enregistré au registre national des entreprises sous le n°T1695992. Les oppositions se feront entre les mains de Khomsi Benmbarek domicilié 15 avenue Habib Bourguiba Ariana et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk le 9/3/2023.

2023400558FCCC2

Vente d'un fonds de commerce
Cabinet Maître Sahbi Hadrich
Avocat à la cour de cassation
24 rue Cyrus Le Grand - Tunis
MF : N°0510376V/P/A/000
Tél : 71.340.429
GSM : 98.351.552

Suivant acte SSP rédigé par maître Sahbi Hadrich (Avocat à la cour de cassation) en date du 15/02/2023 signé signature légalisée le 15/02/2023 enregistré à la recette des finances de Takelsa, Nabeul, le 02/3/2023 (Quittance n°003026. Enregistrement n°23200097), Mme. Asma bent Moncef ben Mohamed Haded (CIN n°06416617, MFU n°1256988E) demeurant à la cité olympique, Grombalia, Nabeul, a

vendu à Mr. Hassen ben Mongi ben Mohamed ACHICH (CIN n°08198570) demeurant à la résidence "El Banafsaj", bloc B, 1er étage, appartement B11, cité "El Wahate", Ain Zaghouane, Tunis, la totalité du fonds de commerce destiné à une pharmacie de nuit (type B-autorisation du ministère de la santé n° 2222 du 26/6/2012), connu sous le nom commercial "PHARMACIE DE NUIT HADED", et exploité dans le local commercial sis à la route Haouaria, avenue Habib Bourguiba, Bir Mrouwa, Takelsa, Nabeul.

Les éventuelles oppositions doivent à peine de nullité se faire dans un délai de vingt jours à compter de la parution de cet avis au journal officiel entre les mains du rédacteur de l'acte maître Sahbi Hadrich (Avocat à la cour de cassation) élisant domicile dans son étude sise au n°24 rue Cyrus Le Grand, -Tunis ou bien : chez l'étude de maître Atef Mahdi huissier de justice sise à la rue Taieb Mhiri, immeuble Zerzri, 2ème étage, Menzel Bouzelfa, -Nabeul-, ou une copie originale de l'acte de vente est laisser en dépôt et tout créancier ou opposant peut en prendre sans déplacement communication et copie.

Le présent avis a été publié au journal "Achourouk" paru le 10/3/2023.

2023400559FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Midoun le 5/01/2023, quittance n°M001761, enregistrement n°2330099, Mr Ridha Kalach, demeurant à El May, Djerba, a loué à Madame Amal Bel Haj Gacem épouse Mechri, demeurant à Touta Mahboubine Jerba Midoun, le fonds de commerce d'une Boutique destinée à la vente, des vêtements, chaussures, et des articles de cadeaux sis à Djerba Midoun avenue Salah Ben Youssef, pour une durée d'une année renouvelable, allant de 01/01/2023, jusqu'au 31/12/2023.

Cette annonce est publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 16/02/2023.

2023400561FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu du contrat de location d'un fonds de commerce gérance libre rédigé par Maître Mohamed Ben Khaled, avocat à la cour de cassation (Sté Ben Khaled des avocats signé le 10/02/2023, enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare Tunis le 13/02/2023 sous le n°23300852 quittance n°M010936, la société Kandy le Prince Sarl, Matricule Fiscal n°0002107V/M/A/000 a loué à la société Bienvenu Food's Sarl, Matricule Fiscal n°1437050R en gérance libre la totalité du fonds de commerce sis au 23 Rue Jamel Abdennasseur Tunis ayant pour activité exclusive le commerce de restauration, pâtisserie et café et ce pour une durée de cinq (05) années renouvelables commençant le 01/3/2023.

Le présent avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» le 02 mars 2023.

2023400565FCCC3

Location d'une gérance libre

Suivant acte S.S.P en date du 01/10/2022, enregistré à la recette des finances Rue Eljazira, le 7/3/2023, Quittance n°M016501, Enregistrement n°23300696, Mme Kawthar Yaacoubi, CIN n°00798141, a loué à la société DIDO SHOES société en cours de constitution représentée par son gérant M. Elmoez Dachraoui, CIN n°04629376, sous forme d'une gérance libre son fonds de commerce sis au fonds au 13 rue Sidi Ali Azzouz - Tunis. Les oppositions doivent être déposées entre les mains du rédacteur de l'acte Mr Sadok Zitoun avocat, demeurant au 6 rue Sidi Bachir, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal Achourouk le 10/3/2022.

2023400566FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne pour la Promotion des Quartiers Populaires et Ruraux

Siège social : Rue du Martyr Béchir Khesiba n°54 Tunis

Objet : Culturelle et sociale.

Objectifs :

- Contribuer à la consolidation de l'esprit de citoyenneté et de travail civique chez les jeunes

- Contribuer à l'effort de secours national en cas de catastrophe naturelle, et apporter une aide matérielle et morale au profit des jeunes

- Etablir des relations avec des associations.

Président : Ali Hidri

Secrétaire général : Mahjoub Boughanmi

Trésorier : Ammar Hidri.

2023T00266APSF1

Constitution d'un bureau de syndic résidence "FARAH"

Cité Wahat Ain Zaghouen

Constitution du syndic conformément au procès-verbal de l'assemblée générale du 30 janvier 2023, enregistré à la recette des finances la Goulette le 22 février 2023 sous le numéro 23701418 quittance n°23777 et désignation du syndic professionnel Mousser Ben Abdessalem président et trésorier en même temps conformément à l'arrêté municipal délivré de la municipalité Kram le 02 mars 2023 sous le numéro 03/2023.

2023R00544APSF1

Homologation de résolutions

Résidence DIDON

Siège social : Ain Zaghouan Nord - le Kram - Tunis

En vertu du PV de l'assemblée Générale des élections daté le 7 Janvier 2023 enregistré à la Recette des finances de la Goulette le 02/02/2023 sous le n°23700848 Quittance n°14524, à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

- Le conseil Acceptation du seul candidat Monsieur Atef Boualege (C.I.N n°0613704) Président du syndicat et lui assignant les fonctions de Trésorier du syndicat.

2023R00534APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Partie poursuivante : Mouez Hissaoui demeurant à Feriana Kasserine.

Partie saisie : Elsghayer Rahmouni cité Awled Abderahim Feriana Kasserine.

Avocat poursuivant : Maître Lakhdhar Ali Avocat à la cour de cassation Avenue Habib Bourguiba Kasserine.

L'immeuble saisi : Immeuble en construction sous la forme d'un magasin commercial avec une zone couverte de 50 mètres carrés et une piste non couverte et un espace couvert destiné à une piste, le sol est carrelé, les murs extérieures sont construits en brique, avec 02 portes, la première pour la piste (fermée) et la seconde pour l'entrée principale (à moitié ouverte) situé dans le quartier universitaire de Kasserine, d'une superficie d'environ 200 mètres carrés, il est bordé à l'ouest par un immeuble résidentiel, à l'est par un café, au sud par des terres blanches, et au nord par une route goudronnée.

Mise à prix : trente cinq mille dinars (35000.000) sans compter les frais qui seront fixés ultérieurement par le tribunal.

Lieu et date de l'adjudication : le lundi 17/4/2023 à partir de 9h du matin à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Kasserine.

Visite de l'immeuble : tous les jours de la semaine. Ne peuvent participer à l'adjudication que les personnes ayant consignée le 1/3 de la mise à prix. Les étrangers doivent en outre obtenir les autorisations requises.

Pour plus de renseignement, il convient de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de 1ère instance de Kasserine ou l'étude de l'avocat poursuivant.

2023T00278VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Dalenda Aouem Sahnoun

Avocate près la cour de cassation

01, bis rue de Luxembourg Tunis

71336367

MF : 513984/C/A/P/000

Le poursuivant : BTK, poursuite et d'élégance de son représentant légal demeurant au 10 bis avenue Mohamed V Tunis RC : B152691996.

Avocat poursuivant : Maître Dalenda Aouem Sahnoun Avocate demeurant à la rue Aboubakr El Bakri Imm Luxor II 3ème étage B3.1 Montplaisir Tunis MF : 513984/C/A/P/000.

Le débiteur principal : Société Speedy Light RC B01103442014 siège social 25 rue Taha Husseine avenue des officiers Khaznadar Bardo.

La partie saisie : Mr Tijeni Skhiri CIN 02516070 délivrée à Tunis le 9/01/1999 demeurant au 47 avenue Rchid Znaykia Boumhal Bassatine Ben Arous.

Objet de la vente : 1000 parts dans l'indivision objet du titre foncier n°54346 Tunis sis à Borj Louzir Ariana.

Mise à prix : Cent soixante six mille quatre vingt six dinars (166.086dt000) après rabaissement de 40% du prix initial.

Date et lieux de l'adjudication : Lundi 17 Avril 2023 à 9 heures du matin devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de l'Ariana,

Visite des lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

Consultation du cahier des charges : Peut se faire au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana et au cabinet de l'avocate poursuivante.

N.B : Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et après obtention de l'autorisation du gouverneur car le bien se trouve dans une zone d'intervention de l'office foncier agricole et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2023R00547VEPA1

Vente aux enchères

Créancier saisissant : Imen Bent Abdelmajid Bouhouch et Imed Ben Abdelmajid Bouhouch, élisant domicile au bureau de leur avocat Maître Mohamed Abderrahim Mehdouani, avocat à la cour de cassation.

Débiteur saisi : Les héritiers de Habiba Bent Abdelkader Ben Mabrouk Chraitia 1- Mohamed, 2- Halima, 3- Cherifa, 4- Abdelkader, 5- Habib, 6- Jamila, fils de Abdelkader ben Mabrouk Chraitia, demeurant rue Trad Cité de la Mosquée Kairouan.

L'immeuble objet de la vente :

L'immeuble objet de la saisie consiste en:

*un immeuble résidentiel ouvrant sur le nord, bâti selon le style traditionnel, situé à la rue Trad, cité de la mosquée Kairouan, délimité au Sud par le bâtiment de l'Institut national du patrimoine, à l'est par Dar Al-Masi, au Nord par une rue où se trouve l'entrée et à l'ouest par Dar Issa.

L'immeuble se compose d'un couloir menant à l'est vers un deuxième couloir menant au Sud vers une cour en face d'une première chambre ouvrante sur l'ouest et une deuxième chambre ouvrante sur le nord, et une troisième chambre ouvrante sur l'est, et une cuisine ouvrante sur le sud ainsi qu'un complexe sanitaire.

*un puits situé au coin nord de la cour avec une citerne domestique (majel).

Les plafonds sont en bois, à l'exception du plafond de la deuxième chambre, qui est en dalle, et les murs sont en briques creuses. Certains d'entre eux sont en briques traditionnelles, et le revêtement de sol est en glaçure, en ciment, et en briques traditionnelles

La superficie de tout le terrain sur lequel est construit l'immeuble : 141.20 m².

La superficie de l'ensemble du bâtiment couvert en dalle : 28.00 m²

La superficie totale du bâtiment couvert en bois : 81.40 m²

Prix initial : La valeur de l'intégralité de l'immobilier objet de la vente aux enchères est estimée à 61036 dinars.

Date de la vente aux enchères

La vente aux enchères sera tenue le lundi 10 avril 2023 au département des ventes foncières au tribunal de première instance de Kairouan à 08.30 du matin.

Constat et visite du bien immeuble : Le bien immeuble peut être visité tous les jours de la semaine. Pour plus d'informations veuillez consulter le cahier des charges déposé au département des ventes foncières au tribunal de première instance de Kairouan et au bureau de l'avocat M. Mohamed Abderrahim Mehdouani, avocat à la cour de cassation. Toute personne désirant participer à cette vente aux enchères doit assurer le 1/3 du prix initial au moins.

2023S00291VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture de procédure de distribution

(Selon les articles 466 et 468 du code de cpcc)

République Tunisienne

Ministère de la justice

Tribunal de première instance de Sousse

Affaire de distribution n°229

Par ordonnance rendue par le juge commissaire chargé du règlement des ordres et de distribution des deniers au Tribunal de première instance de Sousse en date du 22/02/2023, suite à la requête de distribution introduite par Maître Houda Bacha M'hiri Avocat à Sousse agissant pour le compte des employés de la société "C M R Energie" ayant élu domicile cabinet Maître Houda Bacha M'hiri Avocat à Sousse demeurant à résidence EL Khalil bloc C avenue Yasser Arafat Sahloul1, et après consignation du montant à la caisse des dépôts et consignations suivant reçu n°M034640 en date du 15/5/2014.

Il a été décidé l'ouverture de procédure de distribution des deniers provenant de la saisie des biens meubles appartenant à la société *C M R Energie* ayant son siège à la zone industrielle Sidi el Heni Sousse, et ce en vertu de vente aux enchères publiques par l'huissier Karim Ben Arbia et consignation d'un montant de quatre vingt trois mille neuf cent soixante dinars (83.960.000 d) à la recette des finances avenue Mohamed Maarouf Sousse suivant reçu n°M34640 en date du 15/5/2014, en exécution de l'ordonnance sur requête n°52307 en date du 9/5/2014 rendu par le tribunal de première instance de Sousse.

Par conséquent, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant, et ce dans le délai de trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2023S00292VEPA2

Faillite de société First Tex - SARL

Identifiant Unique : 1276317E

Ancien

RC : B08231022012

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Sfax n°10875 du 28 Février 2023, la Société First Tex société à responsabilité limitée sis à la Zone Industrielle Hencha Sfax, a été déclaré en faillite, la date de cessation de payement a été fixée au 28 septembre 2021. Mr Hatem Kharrat est désigné juge commissaire et Mr Bilel Hachicha syndic de faillite.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créance dans les délais impartis à l'adresse du syndic, avenue Hédi Nouira immeuble la couronne 8ème étage escalier B bureau n°1 Sfax.

2023X00338VEPA2

Avis

Madame Hajer bent El Mabrouk Boubtane porte à la connaissance du public les dispositions du jugement rendu par le tribunal de première instance de Médenine, affaire n°2458 daté le 28/6/2021 qui dispose que : «La cour attribue en premier ressort à Mme Hajer bent El Mabrouk Boubtane la tutelle de son Frère l'interdit «Mohamed Ali ben El Mabrouk Boubtane» pour préserver ses intérêts et effectuer ses actes juridiques selon les dispositions de la loi et les frais judiciaires sont à la charge de demandeur, le demandeur doit publier ce jugement au J.O.R.T dès qu'il sera définitif.

2023400564VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

QATAR NATIONAL BANK - TUNISIA

S.A au capital de 394.000.000 D

IU : 0014247W

M.F : 000/M/P014247 W

Siège social : Rue Cité Des Sciences - 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de QNB, sont priés d'assister à l'Assemblée

Générale Ordinaire et ce, le mardi 11 avril 2023 à 10 h (12 h horaire Doha) par vidéo-conférence et au siège social de la Banque à Tunis - Rue Cité des Sciences, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022;

2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatif aux états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2022 ;

3. Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 ;

4. Approbation des Etats Financiers individuels de la banque et des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 ;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022 ;

6. Examen du résultat de l'exercice 2022 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence;

8. Questions diverses.

Messieurs les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts de la banque, sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir dûment signé qu'ils auront l'obligeance de remettre à la Banque (Direction des Affaires Juridiques) trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les documents relatifs à l'assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Banque, Direction des Affaires Juridiques, Bureau n°313 Rue Cité des Sciences Tunis dans les délais légaux.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2023R00546SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE "LA PREFORME"

Société Anonyme

Au capital de 12.200.500 Dinars divisé en 122.005 actions de 100 Dinars

Groupe S.F.B.T.

Siège Social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS

Identifiant unique : 0373723B

M.F. : 0373723B A M 000

C.N.S.S. : 0024572827

Messieurs les actionnaires de la Société "La Préforme" sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, pour le vendredi 7 avril 2023 à 8 H, au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caid Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2022,

2/ Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes afférent aux états financiers de cet exercice,

3/ Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs,

6/ Affectation des résultats,

7/ Rémunération des membres du Conseil d'Administration,

8/ Pouvoir à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2022, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition de des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social dans les délais impartis par la réglementation en vigueur

2023R00557SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE INFORMATIQUE ET TELEMATIQUE

S.A. au capital de 200.000 Dinars divisé en 2.000 actions de 100 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS

Identifiant unique : 0428199E

MF : 0428199E A M 000

Affiliation à la CNSS n° 0020694443

Messieurs les actionnaires de la Société Informatique et Télématique sont convoqués en Assemblée générale ordinaire annuelle, au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS, pour le vendredi 7 avril 2023 à 9 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

2) Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers de cet exercice ;

3) Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;

6) Affectation des résultats ;

7) Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;

8) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2022, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2023R00558SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - DISTRIBUTION

"S.F.B.T. - DISTRIBUTION"

S.A. au capital de 250.000 Dinars divisé en 10.000 actions de 25 Dinars chacune

Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis

Identifiant unique : 1137456R

MF : 1137456R P M 000

C.N.S.S. : 0032030612

Messieurs les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - Distribution "S.F.B.T. - DISTRIBUTION" sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS, pour le vendredi 7 avril2023à 10 H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice ;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;

6/ Affectation des résultats ;

7/Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2022, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur

2023R00559SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION & DE MANUTENTION

«S. T. D. M. »

Société Anonyme

Au capital de 11.000.000 de Dinars divisé en 110.000 actions de 100 Dinars Groupe S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS

Identifiant unique : 1191615V

M.F. : 1191615V A M 000

Affiliation à la CNSS n° 0032065166

Messieurs les actionnaires de la Société de Transport, de Distribution et de Manutention « S.T.D.M. » sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le vendredi 7 avril 2023 à 11 H, au siège social de la société au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice ;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;

6/ Affectation des résultats ;

7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;

8/ Nomination des Commissaires aux comptes;

9/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2022, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2023R00560SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Polyclinique ELBALSAM

Société anonyme

Siège social : Imm. Slim Center, Avenue Habib Bourguiba, 9100 Sidi Bouzid

M.F : 1258159GAM000

Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale Extraordinaire qui aura lieu le 30 Mars 2023 à partir de 14h au siège de la société sis au 5ème étage -Immeuble Slim Center Avenue Habib Bourguiba - Sidi Bouzid et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation d'augmenter le capital social de la société.

- Approbation du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital social de la société.

- Mise à jour de l'article 6 du statut relatif au capital social de la société.

- Approuver la renonciation au droit prioritaire de souscription pour les actionnaires actuels qui n'ont pas contribué à l'augmentation du capital social de la société.

L'avis de convocation de l'AGE a été publié au bulletin officiel du registre national des entreprises le 8 Mars 2023 sous l'annonce n°202352268 et bulletin n°51.

2023X00348SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Technology Yadis Contact - T Y C

«Société en liquidation»

Société anonyme

Au capital de 270 000 DT

Identifiant Unique RNE : 1075771 G

N° Affiliation CNSS : 275055 - 60

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Yadis Technology Contact sont invités à

assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 7 avril 2023 à 10 heures, au siège de la société Yadis Holding sis à l'Immeuble SOFIDE, Angle rue du métal et rue des entrepreneurs Charguia II - 2035 Tunis Carthage à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du liquidateur sur les comptes définitifs de la liquidation,

- Approbation du rapport du liquidateur et les comptes définitifs de la liquidation,

- Clôture de la liquidation,

- Répartition du mali de la liquidation,

- Quitus au liquidateur,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour formalités.

2023400557SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARAB TUNISIAN DEVELOPEMENT ATD SICAR S.A

Société anonyme

Au capital de 2.187.500 dinars

Siège social : Rue Lac Léman, résidence Regency Bloc A 2ème étage - Les Berges du Lac

RC : B116222001

MF : 0757028R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ARAB TUNISIAN DEVELOPEMENT ATD SICAR sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 6 avril 2023 à 11 heures au bureau de la société ATD SICAR sis à Rue Lac Léman, résidence Regency Bloc A 2ème étage en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des états financiers, du rapport du conseil pour l'année 2022 et des rapports du Commissaire aux Comptes pour le même exercice,

2. Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

3. Quitus aux administrateurs,

4. Affectation s'il y a lieu des résultats de l'exercice 2022,

5. Fixation des jetons de présence pour l'année 2022,

6. Approbation de la décision de nomination d'un nouvel administrateur,

7. Pouvoir pour formalités.

2023400562SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société BH EQUITY S.A

(EX Société de l'Investissement Moderne)

Capital social : 18.000.000 DT

Siège social : 67, Avenue Alain Savary - cité les Jardins 2- Bloc B 3ème étage- Belvédère 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0587760S

Le conseil d'administration de BH EQUITY (EX Société de L'investissement Moderne) a l'honneur de convoquer tous les actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 4/4/2023 à 11h au siège social sis au 67 avenue Alain Savary, cité les Jardins 2, Bloc B 3ème étage, Belvédère 1002 Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2022 ;

4. Approbations des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

6. Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion afférente à l'exercice 2022;

7. Fixation des montants des jetons de présence et des rémunérations exceptionnelles au titre de l'exercice 2022;

8. Ratification de nomination d'un administrateur ;

9. Nomination des administrateurs;

10. Pouvoir pour accomplissement des formalités de publicité légale.

Les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social pendant toute la période légale.

2023400570SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire années 2017 - 2018 -2019 - 2020 - 2021

SOCIETE IZDIHAR

SOCIETE MUTUELLE DE BASE DE SERVICE AGRICOLE

Siège social : Essalama - Bir El Hfey - Sidi Souzid

MF : 1517811 F N M 000

Il est porté à la connaissance des Adhérents de la Société Mutuelle de Base "IZDIHAR" qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui aura lieu le mercredi 5 avril 2023 à 10 heures, au siège de la société, et ce pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et Adoption du Rapport du Conseil d'Administration au titre de sa Gestion 2017. 2018, 2019, 2020 & 2021

2. Lecture des Rapports de Mr le commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2017, 2018, 2019, 2020 & 2021

3. Approbation des Etats Financiers clos au 31 décembre des Années 2017, 2018, 2019, 2020 & 2021

4. Nomination du Conseil d'Administration.

5. Propositions.

6. Délégation de pouvoir.

2023R00552SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Mr Ali Ben Seghaier Ben Khelifa Hamdi, titulaire de la carte d'identité n°01861489, déclare la perte d'un titre de propriété n°16637, objet du titre foncier n°51162 Kairouan, du terrain agricole sis à marguellil - Gouvernorat de Kairouan sud»

Une attestation de perte a été délivrée par le commissaire de la garde nationale Kairouan Sud, le 20/12/2022 sous le n°3595.

Cet Article est parue aux Journaux (Achourouk et le Quotidien) le 01/3/2023.

2023S00288DIVD2

Avis de perte

Monsieur Fejr Ben Ibrahim Gaaloul annonce que son père décédé Ibrahim Ben Slimane Gaaloul a perdu son titre constitutif de propriété n°12110/03 en date du 19/6/2006 concernant le titre de propriété 17465 Mahdia nommé «Narjes» sis à Menzel Hached Hbira et ce, suivant déclaration de perte n°265/13 émanant du Poste de la garde nationale de Sousse.

2023S00290DIVD2

Avis

Mme Habiba Ayedi, Laila et Feiza filles de Tijeni Ayedi ont perdu leur titre de propriété d'une maison située à Route Taniour km5 Sfax provenant de la donation du 21 Avril 2018 dressé par les notaires Ridha Koubaa et son assesseur et veut extraire un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Walid Masmoudi à la rue Slim Charfi el Médina Sfax dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2023X00320DIVD2

Avis

M. Bechir Ben Ali Agarbi son numéro de carte 01073551 annonce que son titre de propriété, représenté dans la parcelle de terrain de superficie de 158 mètres carrés, qui se trouve à 2 km route Agareb Sfax, est perdu, et il entend extraire une deuxième copie foncière. Et quiconque a une objection, il doit la prouver à M. Houidi Arafet notaire qui est situé à rue Sidi Belhassan Sfax, dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2023X00332DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Ahmed Ben Mohamed Ben Amor Aidi avise le public qu'il possède la moitié indivise d'une parcelle nord ouest n°1 de surface 674.46 m² sise à route Saltnia km 10.5 Sfax limité au sud par Noureddine Aydi et sa mère du coté ouest et impasse du coté est à l'est Jileni Aydi au nord Nasreddine Aydi et à l'ouest Rebai suivant un contrat de vente daté le 4 janvier 2000 dressé par les notaires Mohamed Hammemi et Mohamed Hentati.

Que son titre de propriété est perdu et qu'il désire se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2023X00333DIVD2

Avis

Société Biopherma en la personne de son représentant légal Mr Fraj Maalej informe le public que son titre de propriété concernant le terrain de sup 4000m² situé à Hinchir Zriba elamra Sfax est perdu et qu'il désire avoir une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir notaire à Sfax, aux cours de 30 jours de cette publication.

2023X00334DIVD2

Mise sous tutelle

Suivant jugement numéro 269 rendu le 18/01/2023, le tribunal de première instance Sfax 2 et l'attestation de non appel numéro 1783. Il a été nommé Dalenda Mzid comme tutrice pour gérer les affaires de son époux incapable Abdejelil Chabchoub.

2023X00339DIVD2